

CONTACT BOOK

Contact Center, services support : téléphones, e-mail, website

Ne perdez pas de temps, utilisez la Priority Line ! En appuyant sur la touche 9 pendant le menu vocal, vous serez mis en relation en priorité avec un conseiller disponible, sans temps d'attente inutile.

MARQUE	FR	NL	E-MAIL	WEBSITE
	Assistance personnes et véhicules - option 1 Service Sinistre - option 2 Contact Center - option 3			
Skoda Insurance	0800 38 400 +32 2 229 67 78	0800 38 300 +32 2 229 67 79	info@skoda-insurance.be claim@skoda-insurance.be	skoda-insurance.be
Audi Insurance	0800 48 811 +32 2 282 36 89	0800 30 606 +32 2 282 36 90	info@audi-insurance.be claim@audi-insurance.be	audi-insurance.be
Volkswagen Insurance	0800 97 733 +32 2 282 36 87	0800 98 833 +32 2 282 36 88	info@volkswagen-insurance.be claim@volkswagen-insurance.be	volkswagen-insurance.be
Cupra Insurance	0800 23 366 +32 2 229 67 98	0800 23 344 +32 2 229 67 99	info@cupra-insurance.be claim@cupra-insurance.be	cupra-insurance.be
Seat Insurance	0800 38 200 +32 2 229 67 80	0800 38 100 +32 2 229 67 81	info@seat-insurance.be claim@seat-insurance.be	seat-insurance.be
MyWay Insurance	0800 40 042 +32 2 229 67 46	0800 40 041 +32 2 229 67 45	info@myway-insurance.be claim@myway-insurance.be	myway-insurance.be
Audi Approved Plus Insurance	0800 49 011 +32 2 229 67 96	0800 49 010 +32 2 229 67 97	info@audiapprovedplus-insurance.be claim@audiapprovedplus-insurance.be	audiapprovedplus-insurance.be

Supports généraux

PUBLIC	SERVICES SUPPORT	HEURES D'OUVERTURES TÉLÉPHONE
Client	Assistance personnes et véhicules	7 jours sur 7 - 24h/24h
	Service sinistre	Du lundi au jeudi: 8h30 - 12h00 / 14h - 17h00 Vendredi: 8h30 - 12h00 / 14h - 16h00
	Contact Center	Du lundi au vendredi: 8h30 - 18h00 Samedi: 9h - 12h45
Vendeur	CRM Cuba / Olivia Helpdesk D'Ieteren	+32 2 260 26 26



VÉHICULE NEUF

FICHE PRODUIT

MODULABLE ► Le client peut composer lui-même son assurance

FLEXIBLE ► Le client peut opter à tout moment pour une autre formule

PLUSIEURS FORMULES DISPONIBLES ► Choix parmi plusieurs formules d'omnium

FORMULES MAXI OMNIUM

3 FORMULES

- ✓ **BASE** : 6 mois sans perte de valeur
► Franchise moyenne
- ✓ **PLUS** : 24 mois sans perte de valeur
► Franchise faible (prime plus élevée)
- ✓ **PREMIUM** : 36 mois sans perte de valeur
► Franchise faible (prime plus élevée)

AMORTISSEMENT

Progressif de – 1 % par mois (commence en fonction de la formule omnium choisie par le client)

AVANTAGES

- ✓ Bonus malus -2 à vie
- ✓ Diminution du bonus malus plus rapide pour les jeunes conducteurs
- ✓ Franchise 0 euro en mini omnium
- ✓ Franchise 0 euro en cas de perte totale si le client reste fidèle au réseau officiel de la marque
- ✓ Valeur de reprise garantie en cas de reprise de l'ancien véhicule du client

GARANTIES

PROTECTION DES PERSONNES

✓ Responsabilité Civile	Inclus
✓ Protection juridique	En option
✓ Protection du conducteur	En option

PROTECTION DU VÉHICULE

✓ Maxi Omnium	Inclus
---------------	--------

MOBILITÉ

✓ Assistance après accident	Inclus
✓ Assistance panne	En option
✓ Assistance vol	En option
✓ Assistance aux personnes	En option

FRANCHISE D'APPLICATION DANS LE RÉSEAU OFFICIEL D'IETEREN / WONDERCAR

FORMULE MAXI OMNIUM

Valeur catalogue hTVA	Base		Plus & Premium	
	Contractuelle	Dans le réseau officiel d'Ieteren / Wondercar	Contractuelle	Dans le réseau officiel d'Ieteren / Wondercar
< 12.500 €	350 €	300 €	200 €	150 €
12.500 € - 24.999 €	550 €	500 €	300 €	250 €
25.000 € - 37.499 €	800 €	725 €	450 €	375 €
37.500 € - 59.999 €	1.050 €	950 €	750 €	650 €
60.000 € - 79.999 €	1.150 €	950 €	950 €	750 €
80.000 € - 99.999 €	1.450 €	1.250 €	1.150 €	950 €
100.000 € -150.000 €	1.900 €	1.600 €	1.500 €	1.200 €

GARANTIES VÉHICULE NEUF

Protection des personnes

Inclus	RESPONSABILITÉ CIVILE
	Assurance obligatoire qui couvre les dommages matériels et corporels occasionnés aux tiers et aux passagers + assistance en cas d'accident avec véhicule de remplacement jusqu'à 5 jours en Belgique et 10 jours à l'étranger. Si le bonus-malus atteint le niveau -2, il est conservé à vie.
En option	PROTECTION JURIDIQUE
	Défense juridique des intérêts du preneur en cas d'accident ou d'infraction de roulage. Via Arces (meilleure protection juridique sur le marché depuis 2012).
En option	PROTECTION DU CONDUCTEUR
	Indemnise les dommages corporels du conducteur même en cas de sinistre en tort. Invalidité, décès, frais de traitement.

Protection du véhicule

Inclus	MAXI OMNIUM
	Bris de glace: prise en charge des frais de réparation ou de remplacement des vitres du véhicule, y compris celles incorporées dans la toiture. Incendie: indemnise les dégâts au véhicule suite à incendie, explosion ou court-circuit. Forces de la nature et animaux: indemnise les dommages causés au véhicule par une tempête, la grêle, des catastrophes naturelles ou par des animaux. Vol: indemnise les dégâts au véhicule suite à un vol ou tentative de vol, y compris carjacking ou homejacking. Dégâts matériels: indemnise les dégâts au véhicule suite à un accident ou du vandalisme. Jusqu'à 3 ans sans perte de valeur : formule Maxi Omnium Premium. Franchise réduite en cas de réparation dans dans le réseau officiel de la marque.



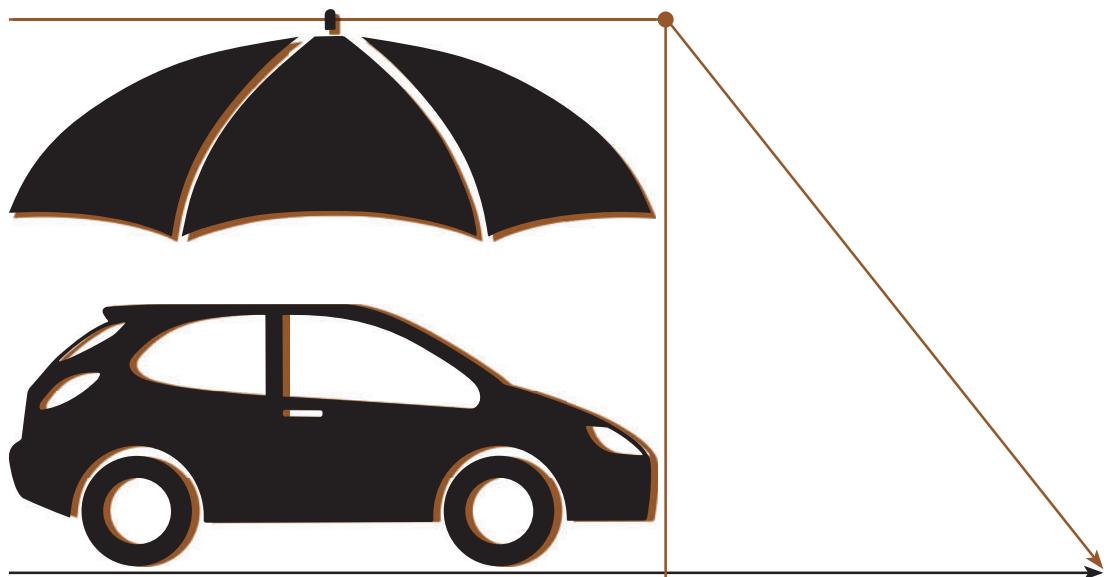
GARANTIES VÉHICULE NEUF

Mobilité

Inclus	ASSISTANCE APRÈS ACCIDENT
	<p>Prise en charge complète, que l'accident soit en tort ou en droit, une assistance intégrale est toujours prévue.</p> <p>Véhicule de remplacement jusqu'à 5 jours en Belgique et 10 jours à l'étranger.</p>
En option	ASSISTANCE PANNE
	<p>Peu importe l'origine de la panne : crevaison, perte de clés, erreur ou panne de carburant, oubli du code antidémarrage, panne de l'antivol.</p> <p>Véhicule de remplacement jusqu'à 5 jours en Belgique et 10 jours à l'étranger.</p>
En option	ASSISTANCE VOL
	<p>Suite à une tentative de vol, un vol ou un car-jacking, le client est totalement pris en charge. Cela inclut l'assistance au véhicule, au conducteur et ses passagers.</p> <p>Véhicule de remplacement jusqu'à 30 jours dans tous les pays repris sur le certificat d'assurance.</p>
En option	ASSISTANCE AUX PERSONNES
	<p>Assistance en cas de maladie, d'accident ou de décès lors d'un voyage</p> <p>Valable dans le monde entier pour toute personne vivant sous le même toit, même en déplacement sans le véhicule.</p>

DÉGRESSIVITÉ VÉHICULE NEUF

FORMULE MAXI OMNIUM PREMIUM



0 MOIS

Je suis un particulier, j'achète ma voiture 25.000 euros.

Je l'assure au prix catalogue de 30.000 euros.

18 MOIS

À 18 mois d'assurance, je glisse sur le verglas, ma voiture est en sinistre total.

Je retouche 100 % soit > 30.000 euros.

36 MOIS

Maintien de la valeur à 100% jusqu'au 36^e mois.

48 MOIS

À 48 mois d'assurance, j'ai un accident en tort, ma voiture est en sinistre total.

Ma voiture a perdu (12 x 1 %) 12 % de sa valeur (48 mois – 36 mois).
Je retouche 26.400 euros.

60 MOIS

À partir du 60^e mois.

Indemnisation en valeur réelle.

EXCLUSIVITÉ

VALEUR DE REPRISE GARANTIE

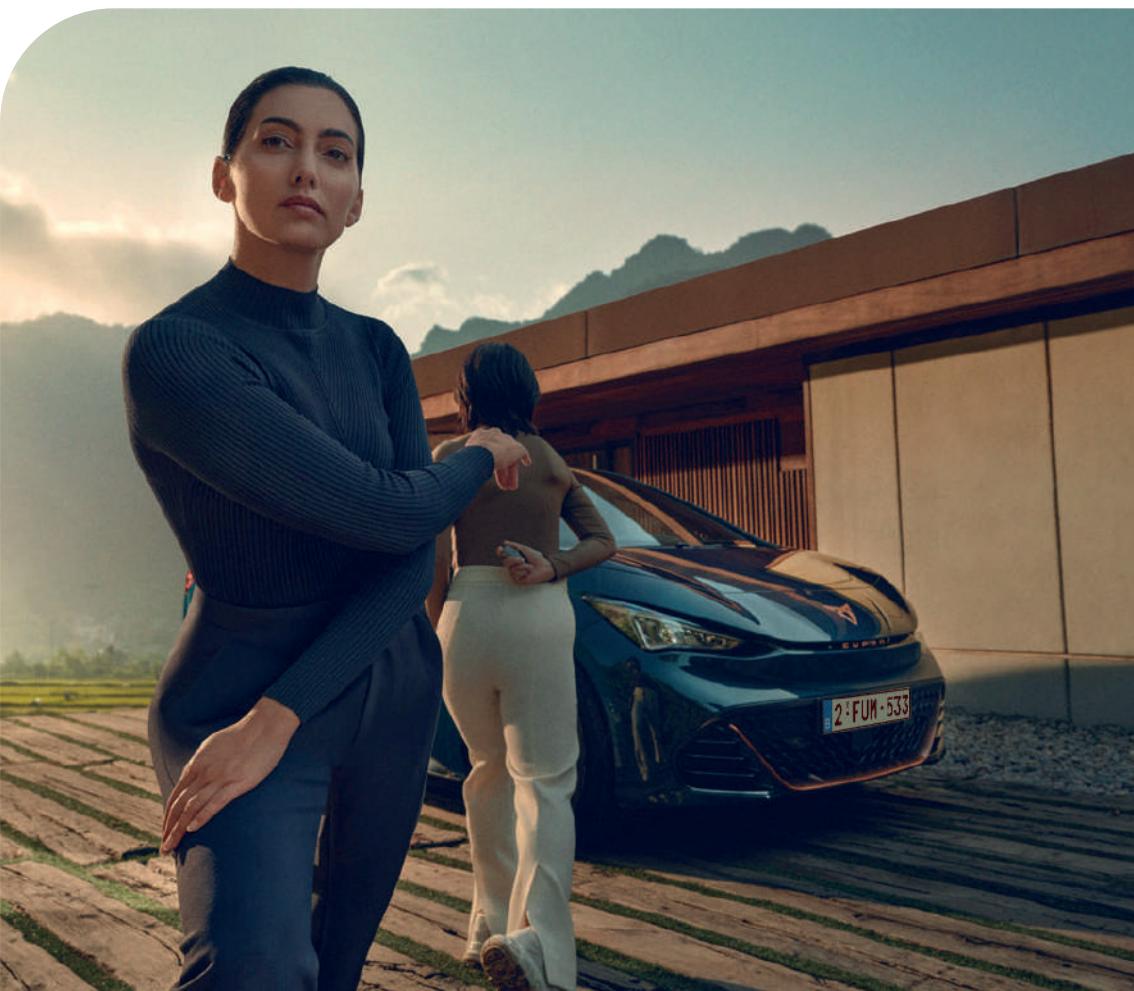
- **Une couverture sur mesure offerte** exclusivement par l'assurance de la marque.
- **La garantie de rouler l'esprit tranquille** jusqu'à la livraison du nouveau véhicule.
- Le contrôle du budget en **supprimant le risque de perdre totalement le montant de reprise** de l'ancien véhicule.

Vous achetez une nouvelle voiture en concession.

**Votre véhicule actuel est repris à une valeur de reprise déterminée,
pour vous garantir une transition simple et avantageuse.**

**Vous signez un contrat d'assurance maxi omnium afin de bénéficier
d'une couverture optimale dès le départ.**

**La valeur de reprise de votre véhicule actuel est garantie jusqu'à
la livraison de votre nouveau véhicule en cas de sinistre total ou
de vol complet avec un plafond de maximum 15.000 euros TTC.**



EUPPER
INSURANCE



DISCLAIMER

Ce document n'est pas un engagement contractuel et vous informe de manière générale et concise sur nos garanties et couvertures.

Il ne contient pas toutes les informations détaillées.

**Ce document est uniquement à usage interne et ne peut en aucun cas être transmis à un client/prospect.
Veuillez consulter les conditions générales afin de connaître tous les détails concernant nos assurances.**

Cupra Insurance est une dénomination commerciale de P&V, marque de P&V Assurances SC.
Entreprise d'assurance agréée sous le code 0058
Rue Royale 151 - 1210 Bruxelles – Belgique - RPM Bruxelles - TVA BE 0402 236 531
info@pvgroup.be – www.pvgroup.coop